



Logement du gardien : une chambre (à noter, les fenêtres hexagonales, les mêmes que dans le hall d'étage de la piscine).

IVR32_20170200285NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation